Vols d'initiation à l'AéroClub de la Région de Chelles (ACRC)

Période des vols : du 1er juin au 29 juin 2026
Formation : Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) – Lycée René Cassin du Raincy
Promotion : Troisième promotion

---

1) Les élèves du BIA prennent leur envol

Dans le cadre de leur formation au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA), les élèves de la troisième promotion ont eu l'opportunité de réaliser un vol d'initiation à l'AéroClub de la Région de Chelles (ACRC), situé sur l'aérodrome de Chelles – Le Pin.

Ouverte en septembre 2023, la formation BIA du lycée René Cassin connaît un succès grandissant. Pour l'année scolaire 2025-2026, elle rassemble des élèves issus de 9 établissements, illustrant ainsi l'attractivité et le rayonnement de cette formation :

1) Lycée René Cassin-Le Raincy.
2) Lycée Albert Schweitzer.
3) Lycée Henri Sellier.
4) Lycée Gustave Eiffel.
5) Lycée Alfred Nobel.
6) Lycée Marcelin Berthelot.
7) Lycée Saint-Louis Sainte-Clotilde.
8) Collège Romain Rolland.
9) Collège Simone Veil.

Les résultats obtenus à la session 2026 témoignent également de la qualité de cette formation. 15 élèves sur 18 ont obtenu le BIA, soit un taux de réussite de 83,3 %, avec treize mentions :

- 4 mentions Très Bien.
- 3 mentions Bien.
- 6 mentions Assez Bien.

2) Un partenariat au service de la formation

Le 1er octobre 2025, une convention de partenariat a été signée entre le lycée René Cassin du Raincy et l'AéroClub de la Région de Chelles (ACRC), afin d'offrir aux élèves une expérience pratique en complément de leur formation théorique.

Grâce à ce partenariat, 12 élèves sur 18 concernés ont déjà pu effectuer un vol d'initiation entre le 1er et le 29 juin 2026. D'autres vols seront programmés prochainement afin de permettre à l'ensemble des élèves concernés de bénéficier de cette expérience.

Les participants étaient accueillis à 9 h 00 sur l'aérodrome de Chelles – Le Pin pour un décollage prévu à 10 h 00.

Chaque séance comprenait :

- un briefing avant le vol
- un vol d'initiation d'une durée d'environ 2 heures pour un groupe de deux élèves ou 2 h 45 pour un groupe de trois élèves
- un débriefing pédagogique ainsi que la remise en état de l'appareil, d'une durée de 30 à 40 minutes

Les élèves étaient libérés entre 12 h 30 et 13 h 30.

Ces vols ont été réalisés sous la conduite de Monsieur Alexandre Morier, instructeur à l'ACRC, qui a partagé avec les élèves son expérience et sa passion pour l'aéronautique. Cette immersion a permis aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises durant leur formation, de découvrir les différentes phases d'un vol et d'échanger avec un professionnel du pilotage.

3) Une expérience marquante

Cette sortie pédagogique constitue un moment fort de la formation BIA. Elle permet aux élèves de concrétiser les notions étudiées tout au long de l'année et de vivre une première expérience aéronautique dans des conditions réelles.

Au-delà de la découverte du pilotage, cette initiative contribue à susciter des vocations et à faire découvrir les nombreuses perspectives d'études et de carrières offertes par les secteurs de l'aéronautique et de l'aérospatial.

4) Remerciements

Nous adressons nos plus sincères remerciements à :

- Monsieur Camille Brocard, président de l'AéroClub de la Région de Chelles (ACRC), pour son accueil et son engagement en faveur de la formation des jeunes.
- Monsieur Alexandre Morier, instructeur à l'ACRC, pour son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de son accompagnement.
- Monsieur Philippe Nicolas, proviseur du lycée René Cassin, ainsi que l'ensemble de l'équipe de direction, pour leur soutien constant et leur implication dans la réussite de ce projet pédagogique.

Article rédigé par

Monsieur Youssef MOUTAOUAKIL
Responsable de la formation de Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)
Titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA)
Professeur en Sciences Industrielles de l'Ingénieur, option: Ingénierie Mécanique